Les Infos du Conseil des Aînés

N° 8 - 1er semestre 2024

ÉDITO

Avant toute chose, nous vous souhaitons une très belle année 2024. Qu'elle soit empreinte de petits et grands bonheurs, entourés de ceux qui vous sont chers, en pleine santé !

Le bien vieillir à Joué-lès-Tours est un axe majeur de la politique menée par la Majorité Municipale, incarné à la perfection par l'engagement sans faille des membres du Conseil des Aînés. Leur engagement remarquable est essentiel à la dynamique de notre ville, illustrant cette politique volontariste de la municipalité en faveur des seniors.

D'ailleurs, les référents des quatre commissions jouent un rôle particulier qu'il est important de souligner. Leur implication est essentielle au bon déroulé et à la vie même de cette instance consultative.

De même, c'est grâce à l'investissement de chaque membre du Conseil des Ainés que de nouveaux projets ont vu le jour : des permanences à l'Espace Clos Neuf, des conférences de qualité, des rapports pertinents sur des sujets variés et cruciaux comme les thématiques environnementales, la solidarité et le bien vieillir, sans oublier l'exposition à venir prochainement « Les talents secrets Jocondiens » à la galerie du Parc.
Ces contributions enrichissent nos actions en faveur de nos ainés.
Nous n'oublions pas non plus les bénévoles du « Ciné des Aînés ». Ce rendez-vous, attendu par nombre d'entre vous, ne pourrait exister sans leur concours.

Le présent numéro du Journal des Aînés témoigne donc du travail accompli de chacun d'entre eux. Nous tenons à adresser un remerciement spécial à Monsieur Jérôme Girardin, et à tous les membres qui ont contribué à la réalisation de ce journal de qualité dans lequel vous découvrirez les coulisses et les activités riches et denses de cette instance !

Ensemble, continuons de travailler au bien vieillir à Joué-lès-Tours, porté par l'élan du Conseil des Aînés et faire de notre ville un lieu où chacun peut s'épanouir pleinement.

Frédéric AUGIS

Maire de Joué-lès-Tours
Président de Tours Métropole Val de Loire

Bonne lecture !

Sandrine FOUQUET

5ème Adjointe déléguée à la Vie de la Cité, aux Relations Internationales et aux Systèmes d'Information

Le Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés a un rôle consultatif dans une démarche participative importante pour la vie démocratique de notre commune.

Il est mis à la disposition des citoyens de 60 ans et plus, n'étant plus en activité professionnelle et résidant sur la commune de Joué-lès-Tours.

Il est constitué de membres volontaires nommés par le Conseil Municipal.

Les travaux du Conseil des Aînés traitent de sujets d'intérêt général proposés par ses membres, par la Municipalité et par les citoyens.

Le Conseil des Aînés, c'est un organe de démocratie de proximité, et pour chacun des membres, le moyen d'œuvrer, dans la mesure de ses possibilités, pour le « vivre-ensemble » le plus harmonieux.

Chacun y trouve sa place en fonction de ses affinités au travers de quatre commissions :

Environnement et Cadre de Vie

Solidarité et Lien Intergénérationnel

Sport, Culture et Loisirs

Communication et Relations Internationales

Le dépôt des candidatures se fait en mairie avec une lettre de motivation

Pour tout renseignement, s'adresser à :
Conseils citoyens générationnels - Ville de Joué-lès-Tours
Tél. : 02 47 39 76 42 - Email : conseilsgenerationnels@jouelestours.fr

Les Infos **N° 8**

SOMMAIRE

- **page 3 :** Rentrées des Conseils générationnels
- **pages 5 à 7 :** Les ZFE-m
- **pages 7 et 8 :** Plantation de la micro-forêt
- **page 10 :** Les Lumières de Noël
- **page 12 :** Le Forum des Associations
- **page 13 :** Visite de l'Assemblée nationale
- **page 14 :** Trucs et Astuces
- **page 15 :** Infos, Nouvelles, ...
- **page 16 :** Livre, Expo, Agenda

Séminaire de rentrée du Conseil des Aînés

Mercredi 27 septembre 2023 - 9h00

L'heure de la rentrée a sonné pour les membres du Conseil des Aînés.

Rien de mieux qu'un séminaire pour démarrer l'année sur une bonne dynamique dans le cadre emblématique du Château des Bretonnières .

En prélude à la réunion, les participants sont invités au café d'accueil en présence de madame Sandrine FOUQUET Adjointe déléguée à la vie de la Cité, aux relations internationales et aux systèmes d'information et de madame Isabelle LE BIAN chargée des Conseils citoyens générationnels.

Madame Sandrine FOUQUET, ouvre la séance en présentant la nouvelle équipe municipale en charge du Conseil des Aînés.

Elle rappelle à l'assemblée le rôle et les enjeux du Conseil des Aînés, l'engagement et l'investissement de ses membres dans les commissions, leur participation aux évènements de la Ville : commémorations, cérémonies...

Après cela, chacune des quatre commissions présente ses actions réalisées ou en cours et ses projets pour l'année 2024.

Un large débat s'engage sur le fonctionnement du Conseil. Sont ainsi évoquées notamment la participation aux activités du Conseil des Enfants et du Conseil des Jeunes, et les contraintes budgétaires de la Ville. Madame Isabelle LE BIHAN détaille le planning des évènements et manifestations de la fin 2023 et début 2024 susceptibles d'impliquer le Conseil des Aînés.

S'ensuit la coupure du déjeuner avec l'apéritif, en présence de monsieur Frédéric AUGIS, Maire de Joué-lès-Tours, Président de Tours Métropole Val de Loire et un excellent buffet froid préparé par le personnel de la cuisine centrale.

L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance agréable et constructive; ont été évoqués, notamment, les sujets du quotidien des quatre commissions sous la houlette de madame Isabelle LE BIAN.

Élection et rentrée du Conseil des Jeunes

Fin septembre début octobre, ont eu lieu les visites dans les cinq collèges de Joué-lès-Tours pour la présentation et la promotion du Conseil des Jeunes (classes de 4ème). A noter que se déroulaient, en même temps, les élections des nouveaux membres du Conseil des Enfants.
Il était remis aux élèves une notice « Guide du candidat et de l'électeur », une fiche de candidature et la profession de foi, c'est-à-dire le programme électoral que le candidat doit rédiger. …./…..

Les élections qui se sont déroulées le 7 novembre 2023, ont été suivies, le lendemain, par l'assemblée plénière d'installation du Conseil des Jeunes dans la salle du Conseil Municipal. La cérémonie était présidée par madame Sandrine FOUQUET, Adjointe, déléguée à la Vie de la Cité, aux Relations Internationales et aux Systèmes d'Information. Étaient présents, des élus, des membres de l'Unicef et du Conseil des Aînés ainsi que des parents.

Être conseiller, c'est apprendre le fonctionnement des institutions, être acteur dans la Ville en réalisant des projets utiles pour le plus grand nombre, découvrir le fonctionnement de la Ville, assurer un lien entre le Conseil Municipal et les jeunes, développer un lien intergénérationnel entre les trois Conseils, enfants, jeunes et aînés….

Retour d'un jeune élu : « ça responsabilise, mais pas beaucoup de félicitations au Collège » (Wassine)

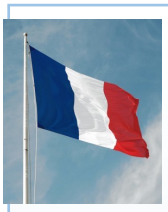

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé, les hostilités sont suspendues à 11h. La sortie de guerre sera actée le 28 juin 1919 par la signature des traités de paix à Versailles.
Ce jour anniversaire de la signature de l'armistice est déclaré comme fête nationale le 24 octobre 1922.
Depuis 2012, la cérémonie est étendue à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels, qu'ils soient civils ou militaires. Le 11 novembre 1923, il y a 100 ans, le ministre de la guerre et des pensions, André Maginot, allume pour la première fois une flamme du souvenir sous la voûte de l'Arc de Triomphe, à Paris, où a été inhumé le soldat inconnu, représentant anonyme de tous « ces morts au champ d'honneur ».
Des membres des Conseils, Enfants, Jeunes et Aînés ont participé à cette commémoration en accompagnant les personnalités présentes, tant au cimetière que sur le parvis de la mairie. Symboliquement, une lanterne a été allumée pour marquer les cent ans de la flamme du souvenir, alors que enfants et jeunes déposaient des bougies au pied de la stèle.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Membres de la commission

Robert ROUZIER, référent - Monique CHEVALIER, référente adjointe

Jean-Paul BEDOUET - Alain BESNARD - Robert DAMBIER
Liliane GUESTAULT - Daniel JARLIER - Denis LAFOND

Zones à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-m)

11 métropoles concernées en 2023

Actuellement, 11 métropoles ont mis en place une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) : Grand Paris, Lyon, Aix-Marseille, Toulouse, Nice, Montpellier, Strasbourg, Grenoble, Rouen, Reims et Saint-Etienne. Dans ces zones, la circulation des véhicules les plus polluants peut être limitée et la prime à la conversion majorée. D'ici 2025, les 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants, **dont Tours Métropole Val de Loire,** devront avoir instauré une ZFE-m.

Pour circuler dans ces territoires placés en zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), le certificat qualité de l'air (vignettes Crit'air) est obligatoire. Les véhicules les plus polluants peuvent être soumis à des restrictions de circulation lorsque le Préfet met en place la circulation différenciée lors de pics de pollution. Ces restrictions peuvent s'appliquer sur des plages horaires déterminées et les collectivités territoriales sont libres de fixer des règles plus strictes.

Mesures pour lutter contre la pollution de l'air

Lors du 1er comité interministériel qui s'est tenu le 25 octobre 2022, sur les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m), le gouvernement a annoncé des directives pour lutter contre la pollution de l'air dans les agglomérations :

- Développer les zones : d'ici 2025, dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants.
- Réduire la pollution atmosphérique dans les zones portuaires.
- Accompagner les collectivités dans le déploiement : mise en place progressive d'un contrôle sanction automatisé, désignation d'un interlocuteur unique ...
- Accompagner les ménages pour acquérir des véhicules plus propres : prime à la conversion, prêt à taux zéro (expérimentation), bonus écologique, et, tout récemment, aide à la location, leasing électrique (décret du 14/12/2023).

Le 2e comité interministériel, du 10 juillet 2023, a apporté des aménagements en distinguant les différents cas de territoires:

1) Les agglomérations qui dépassent de manière régulière les seuils réglementaires de qualité de l'air, sont des territoires ZFE effectifs .

…/….

Elles doivent respecter le calendrier législatif de restrictions pour les voitures diesel de plus de 18 ans au 1er janvier 2024 (Crit'Air 4), puis pour les voitures diesel de plus de 14 ans et les voitures à essence de plus de 19 ans au 1er janvier 2025 (Crit'Air 3). Elles sont aujourd'hui au nombre de 5: Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Strasbourg.

2) Les agglomérations qui ne dépassent pas les seuils réglementaires de qualité de l'air sont de fait des territoires en vigilance.

3) Pour les agglomérations n'ayant pas encore mis en place leur ZFE-m (agglomérations de plus de 150 000 habitants, (31 concernées) : Obligation, à partir du 1er janvier 2025 de restrictions de circulation des voitures immatriculées avant le 31 décembre 1996.

4) Pour les agglomérations dans lesquelles des ZFE-m existent déjà et qui ne dépassent pas de manière régulière les normes de qualité de l'air (6 agglomérations concernées : Reims, Saint-Etienne, Grenoble, Toulouse, Montpellier, Nice) : pas d'obligation de renforcement des restrictions déjà mises en place.

Principes et modalités du certificat qualité de l'air

6 classes de certificats qualité de l'air (vignettes Crit'air) : arrêté du 21 juin 2016.

Les véhicules sont répartis en 6 classes environnementales, à l'exception des véhicules les plus polluants, qui sont non classés et n'ont pas droit au certificat qualité de l'air.

La classification dépend du type de véhicule (voitures particulières, deux-roues, tricycles et quadri-cycles, véhicules utilitaires légers et véhicules lourds dont autobus et autocars), de sa motorisation et de la norme européenne d'émissions polluantes qu'il respecte, dite « norme Euro ». Une classe spécifique est réservée aux véhicules électriques « zéro émission ».

Le prix de la Vignette Crit'Air est de 3,11 € par véhicule + 0,61 € d'affranchissement pour un envoi en France (soit 3,72 € pour 1 véhicule)

Si la demande concerne plusieurs véhicules, le coût est de 3,11 € par véhicule + 0,61 € .

Le prix du certificat sert uniquement à couvrir les coûts du service qui le délivre, il ne s'agit pas d'une taxe. Le prix de l'affranchissement est adapté pour les envois hors France.

Des sites internet sans aucun lien avec le Ministère de la Transition Écologique se placent en intermédiaires et proposent la vignette Crit'Air à un prix bien supérieur au prix officiel. Le site officiel pour commander une vignette : https://www.certificat-air.gouv.fr/

Le certificat qualité de l'air (vignette à apposer sur le pare-brise) est obligatoire sous peine d'amende pour circuler dans une zone à faibles émissions mobilité, (ZFE-m) mais aussi lorsque le Préfet instaure la circulation différenciée lors de pics de pollution.

Pour rappel, d'ici **2025,** les 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont Tours Métropole Val de Loire, devront avoir instauré une ZFE-m.

Se déplacer avec un véhicule non autorisé ou sans vignette Crit'Air en zone à faibles émissions mobilité ou lors des pics de pollution dans les zones en circulation différenciée, **est passible d'une contravention de 3e classe pour les véhicules légers (soit 68 € d'amende simple) et de 4e classe pour les poids lourds** .

…./…

La classification du véhicule est valable pour toute la durée de vie du véhicule.

Plantation d'une micro-forêt

les 6 et 7 décembre 2023

La ville de Joué-lès-Tours continue de concrétiser ses objectifs de végétalisation en plantant une première micro-forêt sur le sol jocondien. L'objectif va au-delà de la simple végétalisation. En effet, elle contribuera à la protection de l'environnement en atténuant les îlots de chaleur, la pollution et le bruit.
La méthode innovante du botaniste japonais Ikara Miyawaki sera employée, favorisant la croissance rapide d'espèces indigènes (*) et la création d'un microclimat forestier humide et ombragé à court terme.
Le terrain choisi, jouxtant le tir à l'arc, rue Sicard, s'étend sur une superficie de 800m².
(*)« espèces indigènes » : les plantes indigènes sont des espèces de fleurs, de graminées, d'arbustes ou d'arbres qui poussent dans une région donnée avant que d'autres végétaux soient importés sur ce territoire. On les distingue des plantes naturalisées, qui elles se sont acclimatées à un milieu dont elles ne sont pas originaires.

…/..

Le personnel du service Espaces Verts était accompagné et aidé par les trois Conseils générationnels, Aînés, Jeunes et Enfants.

Depuis l'été dernier, le service Espaces verts a minutieusement préparé le terrain en le fauchant et en travaillant la surface pour le décompacter. La phase de préparation a également inclus l'écartement de plaquettes forestières sur une épaisseur d'environ 10 cm, recréant ainsi au maximum les conditions naturelles d'un sol forestier.
Ces micro-forêts urbaines ont de nombreux avantages comme la lutte contre les îlots de chaleur urbains et la rétention de l'eau de pluie, mais elles contribuent également à améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens urbains.

Conseil des Enfants :
« ça m'a plu mais c'était difficile » (Adam) « c'était amusant, on a appris plein de noms d'arbres et touché des vers de terre » (Nilay)
« J'ai bien aimé, il y avait des jeunes du conseil et des membres du conseil des aînés. Les jardiniers nous ont bien expliqué »(Firdaws)

Conseil des Jeunes :
« Bonne activité, mais le terrain est un peu trop petit »(Tyler)

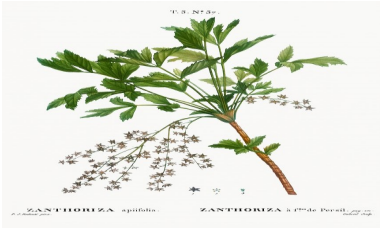

Les Lumières de Noël - 5 décembre 2023

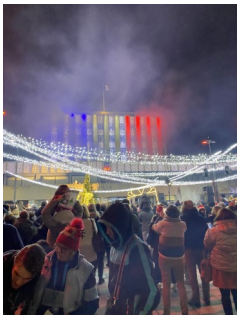

Les illuminations de Noël, à Joué-lès-Tours ont rassemblé plusieurs centaines de spectateurs avec la participation des trois Conseils générationnels, (les Conseils Enfants, Jeunes et Aînés). Au programme, après la distribution de bonnets rouges, bien sûr, et scintillants, le cortège s'est élancé du parvis Raymond Lory en direction de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul pour une photo sur les marches. Puis, retour jusqu'à la place de l'hôtel de ville autour du sapin, avec chocolat chaud pour les enfants. Le décompte pour l'allumage des illuminations avec un petit effet pyrotechnique en prime, ainsi que la visite du Père Noël, ont contribué à la réussite de cette belle soirée.

A noter que cette manifestation a été l'occasion de vendre des marrons chauds et des pots de confiture au profit de l'Unicef. La recette de la soirée s'est élevée à 448€. Tout ceci avait été préparé et confectionné en amont par les trois conseils générationnels.

Conseil des Enfants : « C'était bien le défilé derrière le char, la mousse c'était rigolo, mais ça piquait un peu les yeux » (Arthur)

« C'était bien, les chichis étaient trop bons » (Amine)

« Quand on a fait les confitures, c'était très chaud, il fallait faire attention » (Adam)

« On a fait les confitures pour les vendre

« C'était pour l' UNICEF » (Emeline et Djibril)

Conseil des Jeunes : Il y avait des distributions de tickets de manège gratuits; les pots de confiture sont très vite partis » (Sann)

« Il y avait moins de stand, mais plus de lumières; bonne ambiance et beaucoup de monde » (Lucas)

SPORT, CULTURE ET LOISIRS

Membres de la commission

Jacky BURAUD, référent - Muriel PONSORT, référente-adjointe

Giovanni ABBATIELLO - Charline BERTRAND - Claude CHAILLOU - Jean-Jacques CHETIVAUX
Robert DAMBIER - Denis LAFOND - Jacqueline LAZZARO - Jackette LEGUY - Danielle PINEAU
Marie-Hélène PROVOST - Michel TORTAY- Nadine VIDAL

Consultez régulièrement le site Internet :

Rubriques : →

(*) www.jouelestours.fr

Vivre à Joué/

Seniors/

Animations.

Septembre 2023 « Sexygénaires »

Octobre 2023 « Toni en famille »

Novembre 2023 « La Petite »

suivi de la réception à l'occasion des 40 ans de Ciné Off

Décembre 2023 « Monsieur le Maire »

avec Laurent Moriceau qui a dédicacé son deuxième livre

Les prochaines séances au 1er semestre 2024 auront lieu le 12 février et aux mois de mars, avril, et mai. Confirmation et dates précises à retrouver sur le site de la Ville.(*)

SONT PRÉVUS, EN COURS DE PRÉPARATION, OU EN PROJETS

1. ..... CERTIFICAT D ÉTUDE A DOMITYS
2. ..... LOTO A LA RPAJ GOUJON
3. ..... CONFÉRENCE SUR LES OISEAUX
4. ..... LECTURES DE CONTES
5. ..... THÉATRE
6. ..... CHORALE
7. ..... ETC.....

du 03 au 11 avril 2024

Venez, faire connaissance avec nos artistes Jocondiens, admirer leurs réalisations et leurs talents, découvrir leurs passions : **photographie, vannerie, peinture, macramé, origami, aquarelle, patchwork, hardanger, pergamano, portrait, etc…**

Le Conseil des Aînés, avec cette année, la participation des Conseils (Enfants et Jeunes), organise cette exposition qui se déroulera à la Galerie du Parc, (Parc de La Rabière) du 03 au 11 avril 2024. Ouvert tous les jours de 14h à 18h. Entrée gratuite.

VISITE DE L'ASSOCIATION « FUN » LE 15 DÉCEMBRE 2023

(Fabrique d'Usages Numériques)

Cette association nous a ouvert ses portes grâce à Bernard GUERET qui avait exposé ses maquettes aux « Talents Secrets Jocondiens » de l'an passé.
Il nous a gentiment servi de guide à cette occasion.

La F.U.N. a pour vocation de rendre accessible au plus grand nombre les outils et les savoirs liés à la fabrication, au faire soi-même et aux cultures numériques. C'est , entre autres, un atelier partagé de fabrication de 170m2 situé à Tours, au cœur du site Mame, qui facilite la mise en commun de machines, outils et ressources.(49 Bd Preuilly - asso@Lafun.fr).
Il nous a expliqué la finalité d'une grande partie des outils notamment les imprimantes 3D, la découpe bois laser, le chargeur de piles , la machine à broder etc…

Machine à broder

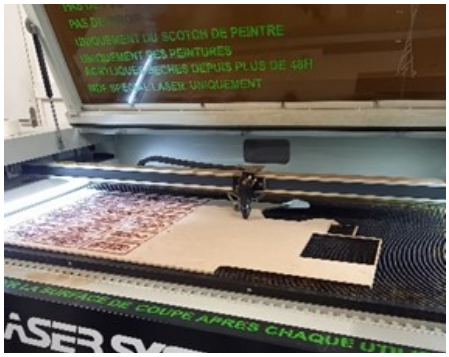

Machine laser à découper le bois, le plastique…..

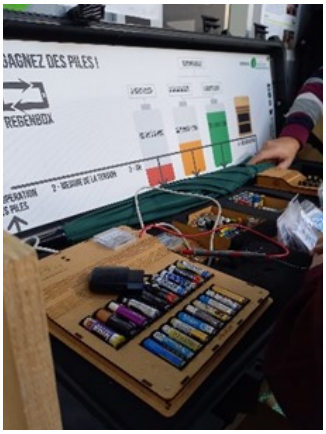

Chargeur de piles

Travail réalisé aimablement en démonstration avec la machine à broder.

Une visite très intéressante qui a suscité la curiosité des membres présents. C'était une découverte pour beaucoup d'entre nous et de l'étonnement devant ces machines.

COMMUNICATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

Membres de la commission

Jérôme GIRARDIN, référent - Claudy LAVIGNAC, référent adjoint

Stéphane ALONSO - Jacqueline LAZZARO
Viviane RAJALU-LORVO - Robert ROUZIER - Jean-Louis TOUPIN

Forum des Associations

Le 2 septembre 2023, le Conseil des Aînés était présent au Forum des Associations qui s'est déroulé sur le site du complexe sportif de la Gitonnière.
Quelques membres du Conseil se sont relayés (dès 8h pour l'installation, jusqu'à la fermeture à 17h) afin de nous faire connaitre et présenter nos différentes activités. Une cinquantaine d'exemplaires du journal n°7 « Les Infos du Conseil des Aînés », tout juste imprimé, a été distribuée, de même que les flyers cinéma pour la séance du 19 septembre.
Le stand, partagé avec l'Unicef, était placé à l'entrée du «village».
Avec une météo clémente, c'est environ 4200 visiteurs qui se sont déplacés pour cette manifestation, toujours aussi prisée.

Permanences du Conseil des Aînés

Des membres du Conseil des Aînés tiendront, au cours du 1er semestre 2024, des permanences au Clos Neuf: Salle Magenta, les lundis 15 janvier, 19 février, et 11 mars, de 14h30 à 17h.
Ils pourront vous présenter et expliquer le rôle, les actions et les missions du Conseil des Aînés.
Des exemplaires du journal « Les Infos du Conseil des Aînés » seront à votre disposition, de même que le « Guide des Seniors ». La marche à suivre pour candidater vous sera détaillée.

Visite de l' Assemblée nationale

Le 30 octobre 2023, des membres du Conseil des Aînés et du Comité Consultatif de Développement ont eu la chance de visiter le Palais Bourbon, à Paris, siège de l'Assemblée nationale. Cette institution forme, avec le Sénat, le Parlement de la V^{ème} République du 4 octobre 1958.

La dénomination « Assemblée nationale » a été choisie dans la ferveur de 1789 mais prendra des appellations différentes jusqu'en 1946 (Conseil des Cinq Cents, Chambre des départements, Chambre des représentants, Corps législatif, Chambre des députés etc…)

L'Assemblée nationale a en charge trois missions principales :
- élaborer et voter les lois,
- contrôler l'action du gouvernement,
- évaluer les politiques publiques.

Le groupe, accompagné par madame Sandrine FOUQUET, Adjointe, a été reçu par madame Fabienne COLBOC, députée de la quatrième circonscription d'Indre-et-Loire.

Le guide qui nous a pris en charge nous a fait visiter plusieurs salles en commençant par la Rotonde, la Galerie des Fêtes, la Grande Rotonde (d'où les journalistes peuvent accéder à la tribune de la presse et à leurs salles de travail), puis la Salle des Pas Perdus ou salon de la Paix, (pièce monumentale mesurant 20m de long et 11m de large). Enfin, l'Hémicycle, la célèbre salle des Séances où siègent les 577 députés, là où la vie démocratique battait son plein au moment de la visite du groupe, avec interruption de séance et dépôt d'une motion de censure.

Après la photo dans la salle de la Galerie des Fêtes avec madame la Députée et un passage dans la boutique de l'Assemblée nationale, rue Aristide Briand, le groupe s'est dirigé vers le bus stationné quelques rues plus loin en traversant la Seine par le pont de la Concorde, ce qui a permis d'admirer la Tour Eiffel scintillant de mille feux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Remerciements aussi au chauffeur qui s'est bien « amusé » de nuit vers 19h, au milieu des embouteillages, pour sortir de la capitale et nous ramener à bon port.
Cette visite était fort intéressante, instructive, et a permis d'appréhender quelques instants l'atmosphère, les nombreuses règles et protocoles d'une de nos institutions démocratiques majeures.

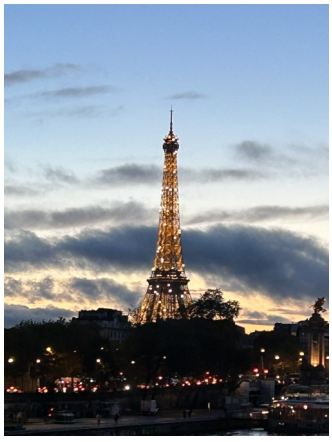

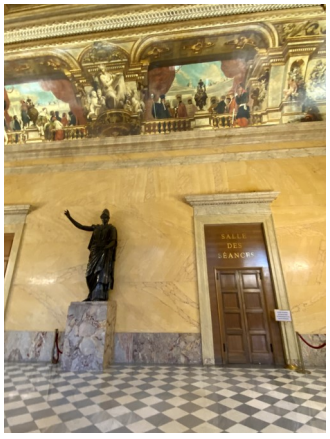

TRUCS & ASTUCES

Conseil des aînés Joué-lès-Tours

Traditionnellement, les coquilles d'œufs sont considérées comme des déchets et sont jetées machinalement. Pourtant, ces coquilles recèlent des nutriments précieux qui peuvent contribuer à la croissance et à la résilience des plantes. Le processus de transformation des coquilles d'œufs en un fertilisant naturel est à la fois simple et écologique.

La première étape consiste à les nettoyer soigneusement pour éliminer tout résidu. Après cette étape très importante placez-les dans une casserole d'eau et faire bouillir. Le processus de cuisson, qui dure environ 30 minutes, est essentiel pour extraire les nutriments des coquilles et les rendre plus accessibles aux plantes.

Après ébullition, les retirer de l'eau et les faire refroidir, puis les broyer en une poudre fine.
Cette poudre est riche en calcium, élément vital pour la santé des plantes : il joue un rôle crucial dans le développement des racines et dans la résistance des plantes aux maladies et aux nuisibles. La poudre contient également d'autres minéraux tels que le magnésium, le phosphore et le potassium.

Le magnésium est un composant essentiel de la chlorophylle et joue donc un rôle important dans la photosynthèse. Le phosphore favorise le développement sain des racines et la floraison, tandis que le potassium améliore la qualité globale des fruits et légumes.

L'utilisation de coquilles d'œufs comme fertilisant est moins coûteuse que l'achat d'engrais en magasin. En comparaison, les engrais commerciaux peuvent coûter entre 5 et 15 euros par kilogramme, en fonction de la qualité et de la nature des ingrédients, alors que le processus de transformation des coquilles en poudre ne nécessite que de l'eau et un peu de gaz ou d'électricité lors de la cuisson.

En résumé, un engrais de qualité et des économies !

Les 26, 27 octobre et 19 décembre 2023

Opération "Fleurissons notre cimetière"

A l'approche de la Toussaint, la Ville a relancé l'opération afin de déposer un pot de chrysanthème sur chaque tombe du cimetière. C'est ainsi que 5000 plantes ont été installées au pied des sépultures les 26 et 27 octobre par des bénévoles et du personnel des services extérieurs. Les trois Conseils générationnels, Aînés, Jeunes et Enfants ont bien évidemment participé à cette initiative solidaire qui permet d'honorer la mémoire des défunts et d'embellir ce lieu de repos éternel. Le 19 décembre à l'approche des gelées, bénévoles, agents municipaux et membres des trois conseils ont retiré les plantes.

Curiosité Horticole

L'été dernier, à la Vallée Violette, un agave a fleuri dans le jardin d'un particulier. Cette espèce a des feuilles en rosette, pointues et charnues, qui peuvent atteindre jusqu'à 3 m de longueur.
Certaines espèces vivent bien plus de cinquante années et, particularité, ne fleurissent que la dernière année de leur vie.
Mais quelle fleur ! Voyez la dimension ! Pour l'histoire de celui-ci, une taille de 20cm dans un pot au départ, et mis en terre en 2001. Douze années après, la base fait 2.50m de large et en mai 2023, dix années encore après, le cœur commence à sortir : une tige pousse, grossit, et en 3 mois fait 10m de haut !

Puis, un bon mois après, les fleurs jaunes se ternissent, la tige - on pourrait dire le mât - s'affaisse et l'agave meurt. C'est impressionnant, surprenant, et troublant. On dit de cette plante, en terme savant, qu'elle est monocarpique pour définir ce cycle de vie si particulier.

Loi AGEC

À partir du 1er janvier 2024, les ménages auront l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient valorisés en solutions de compostage par les collectivités. Cette mesure fait partie de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC). Ces déchets devront être déposés dans des composteurs, individuels ou collectifs.

Un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant et par an.

- Déchets alimentaires ou « déchets de cuisine et de table » : déchets de cuisine tels que les restes de repas, de préparations (épluchures) ou les produits périmés non consommés, issus des ménages, des restaurants, des traiteurs, etc.
- Déchets issus de l'entretien des parcs et jardins ou « déchets verts » : tontes des pelouses, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, Rappel : des composteurs individuels d'une capacité de 320 l sont mis gratuitement à disposition des particuliers au dépôt de Tours Métropole Val de Loire, 30 rue Joseph Cugnot à Joué-lès-Tours, le dernier vendredi de chaque mois : se munir d'un justificatif de domicile et du formulaire à imprimer sur le site de TMVL :

Service aux habitants/collecte et tri des déchets/obtenir un composteur.

Livre, Expo, Film, Evènements ...

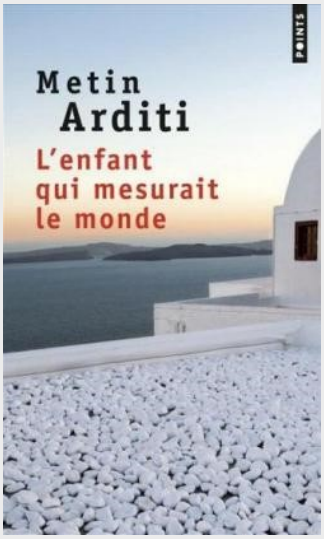

À Kalamaki, île grecque dévastée par la crise, trois personnages vivent l'un près de l'autre, chacun perdu au fond de sa solitude.
Le petit Yannis, muré dans son silence, mesure mille choses, compare les chiffres à ceux de la veille et calcule l'ordre du monde. Maraki, sa mère, se lève aux aurores et gagne sa vie en pêchant à la palangre. Eliot, architecte retraité qui a perdu sa fille, poursuit l'étude qu'elle avait entreprise, en parcourant la Grèce. Il raconte à Yannis les grands mythes de l'Antiquité, la vie des dieux, ...
Un projet d'hôtel va mettre la population en émoi. Ne vaudrait-il pas mieux construire une école ?
Alors que l'île s'interroge, d'autres rapports se dessinent entre ces trois personnages, grâce à l'amitié bouleversante qui s'installe entre l'enfant et l'homme vieillissant.

Regardez dans les boîtes à livres disséminées un peu partout dans la ville, peut-être s'y trouvera-t-il un jour. N'hésitez pas à faire « vivre » ces boîtes à livres en vous en servant et en les alimentant si possible. A ce propos, si vous pensez qu'il manque une boîte dans un quartier, veuillez le faire savoir à votre conseil de quartier.

Evènements marins….

La dixième édition du Vendée Globe partira des Sables d'Olonne le dix novembre 2024. Course mythique autour du monde en solitaire et sans escales. 40 skippers, de 22ans à 64 ans, qui courent, certains pour une cause, allant d'actions sociales à la protection de l'environnement, en passant par la recherche médicale.

En attendant, sachez que le musée parisien de la Marine, fermé au public depuis 2017, a réouvert après 6 années de travaux. (Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro, Paris 16e)

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

A VOS AGENDAS

⇒ Repas des Aînés : 12, 13 et 20 janvier 2024

⇒ Plénières des Conseils de Quartier : fin janvier à mi-février 2024

⇒ Permanences du Conseil des Aînés (Espace Clos Neuf) : 15 janvier, 19 février, 11 mars 2024

⇒ Les Talents Secrets : du 03 au 11 avril 2024

⇒ Vente de livres à la Médiathèque : 14 avril 2024

⇒ Faites le Printemps : fin avril 2024

⇒ Les Années Joué : 31 mai, 1er et 02 juin 2024

Composition et realisation graphique : Jérôme Girardin
Relecture : Annie Halle - Claudy Lavignac - Viviane Rajalu-Lorvo - Jean-Louis Toupin